



SESSION MYCOLOGIQUE 2025 DE LA FMBDS

du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025

Organisée par la Société Mycologique & Botanique de Seyssinet-Pariset
à l'Escandille à Autrans-Méaudre en Vercors



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Courriel : _____

Société mycologique d'appartenance : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Acceptez vous que vos n° de téléphone et courriel figurent dans la liste des participants ? OUI NON

Êtes vous de niveau débutant ? OUI NON

Seriez-vous intéressé(e) par un atelier Ramaires et Clavares encadré par Michèle RAILLÈRE-BURAT ?
(IMPERATIF : disposer d'un microscope) OUI NON

Quels appareils apportez-vous ? microscope loupe binoculaire dessicateur ordinateur

Assurez-vous que vous êtes couvert par une assurance responsabilité civile.

3 choix de séjour possibles :

Formules possibles	Chambre à deux	Chambre individuelle
Séjour complet, du lundi 6 au vendredi 10 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Séjour partiel, du mardi 7 au vendredi 10 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Séjour sans hébergement ni restauration (en autonomie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Règlement à joindre au bulletin d'inscription - Faire deux chèques

Séjour complet		montant	Séjour partiel		montant
Séjour complet, chambre de 2 pers.	Chèque 1 :	173 €	Séjour partiel, chambre de 2 pers.	Chèque 1 :	143 €
	Chèque 2 :	280 €		Chèque 2 :	220 €
Séjour complet, chambre individuelle	Chèque 1 :	189 €	Séjour partiel, chambre individuelle	Chèque 1 :	155 €
	Chèque 2 :	313 €		Chèque 2 :	244 €
Séjour sans hébergement ni restauration	Chèque :	76 €			

Si vous souhaitez payer par virement, il faudra régler en une fois l'intégralité du coût (chèque 1 + chèque 2) avant le 28 février 2025. Contacter Michel Huboud-Perron (coordonnées ci-dessous)

Les frais d'inscription de 35 € sont intégrés au chèque 1

Si vous prenez une chambre 2 personnes et que vous souhaitez la partager avec une connaissance, veuillez préciser son nom :
Monsieur ou madame

Règlement : chèques à l'ordre de : **SMBSP**

Adresse postale : **Michel Huboud-Perron - 116 rue du 8 mai 1945 - 38920 Crolles - 0617356873**

Adresse courriel: **michel.huboudperron38@gmail.com** pour envoi du bulletin d'inscription, si virement

Fin des d'inscriptions : **28 février 2025**

Encaissement du premier chèque : **15 mars 2025**

Encaissement du second chèque : **10 août 2025**

Les 100 premiers dossiers arrivés complets (bulletin d'inscription + 2 chèques) seront retenus

Merci d'indiquer ci-dessous vos restrictions alimentaires (allergie/végétarien autre...)

En cas d'annulation

Frais d'inscription (35 €) non restitués

Frais de séjour restitués seulement si un remplaçant est trouvé : à la charge de la personne qui annule